



Formation AFGSU en Situation Sanitaire Exceptionnelle

Module : Prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissement de santé (annexe 4)



Durée :

½ journée

Horaires :

De 13h30 à 17h00



Participants :

16 personnes maximum

Dates :

Nous contacter



Prix :

Annexe 3 et 4 :

200,00€/participant



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21



MàJ : 01/09/2022

Public Concerné :

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé.

Objectif :

Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître le principe et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : triage et parcours de soins,
- Comprendre le rôle du Directeur Médical de Crise et des différents intervenants,
- Connaître l'organisation des plateaux techniques participants à l'accueil des patients,

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence module **Prise en charge d'un afflux de victimes non contaminées en établissement de santé** sera remise au candidat, valable 1 an.

Équipe pédagogique :

Responsable pédagogique du CESU 21.

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21.

C.E.S.U. 21 – CHU DIJON – Hall A RDC
14 rue Gaffarel - BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation: Laure FERRANDO
03-80-29-37-38 // cesu21@chu-dijon.fr

N° Déclaration d'existence : 26.21. P0038.21 (Délivré par la Préfecture de Côte d'Or)
N° SIRET CHU DIJON : 262-100-076-00013